



Promouvoir une culture active de bientraitance dans les équipes, quels que soient les champs disciplinaires et les niveaux de qualification.

LA BIENTRAITANCE

Objectifs et compétences visées

- Approfondir sa compréhension du concept de bientraitance pour mieux s'appropriier la démarche
- Elaborer une approche de la bientraitance en lien avec les attentes du projet d'établissement et le cadre législatif en évolution

Programme

1^{er} JOUR : *Matin* :

- Evolution du concept de bientraitance :
 - Situer la bientraitance dans le cadre législatif et dans l'évolution du champ social et médico-social
 - S'approprier la démarche de la bientraitance
- La bientraitance en institution :
 - L'organisation mise en place pour garantir la bientraitance
 - L'attitude des professionnels bientraitants
 - L'alchimie du cadre stabilisé et des acteurs de terrain

Après-midi :

- La bientraitance : démarche collective et institutionnelle portée par tous les professionnels
- L'analyse du risque entre obligation de protection de la vulnérabilité et la promotion de l'autonomie de la personne.
- Définition des axes d'amélioration

L'espace entre les deux jours de formation est volontaire. Ce temps favorise une réflexion à froid, qui permettra de mieux appréhender la deuxième journée placée sous l'angle de l'éthique.

2^{ème} JOUR : *Matin* :

- Comment la réflexion éthique peut servir la bientraitance ?
 - Comprendre l'intérêt et identifier les possibilités d'une démarche collective
 - Favoriser et valoriser l'importance du groupe pour favoriser la bientraitance
 - Echanges et débats

Après-midi :

- Une politique préventive
 - Développement d'une veille
 - Plan d'action préventif
- Valorisation de l'autonomie
- L'éthique de la bientraitance

Infos pratiques



Niveau d'accès nécessaire pour entrer en formation :
Tous professionnels de la santé, du social et médico-social, quelle que soit sa fonction

Prérequis : Aucun



Formation à :
GRENOBLE



Programme :
2 jours – 14 heures

Calendrier et Tarifs à la demande



Financement :

Contactez nos équipes pour plus d'informations

Méthode et outils pédagogiques

- Cette formation est une formation basée principalement autour de l'échange. L'interaction entre théorie et pratique amènera des outils adaptés et personnalisés dans un cadre réglementaire actualisé.

Intervenante : Anne-Lise CAUSSÉ, Juriste de formation, Directrice Adjointe d'un ESAT, Master II « Evaluation et Management des Politiques Sociales »

Ocellia se réserve le droit de modifier les intervenants en cas d'indisponibilité.

Evaluation

Bilan oral en fin d'action.
Fiche d'évaluation remise aux participants en fin de formation

Certification

Une attestation de formation sera remise à l'issue de la formation.

Check-list de l'inscription

Bulletin d'inscription à compléter sur
www.ocellia.com

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT :
Grenoble Echirolles : Service Formation Continue au
04 74 09 02 08
formation-continue.grenoble@ocellia.fr



OCELLIA est un établissement signataire de la charte pour l'accueil en formation des personnes en situation de handicap. Votre parcours de formation peut faire l'objet d'aménagement. Nous proposons un accompagnement spécifique aux personnes en situation de handicap.



Espace Lyon

Le Sémaphore
20 rue de la Claire CP 320
69337 Lyon Cedex 09

04 78 83 40 88
contactlyon@ocellia.fr

Espace Grenoble Echirolles

3 avenue Victor Hugo BP 165
38432 Echirolles Cedex

04 76 09 02 08
contactgrenoble@ocellia.fr

Espace Valence

103 avenue Maurice Faure
26000 Valence

04 75 86 30 55
contactvalence@ocellia.fr

Lyon - Grenoble - Valence

www.ocellia.fr